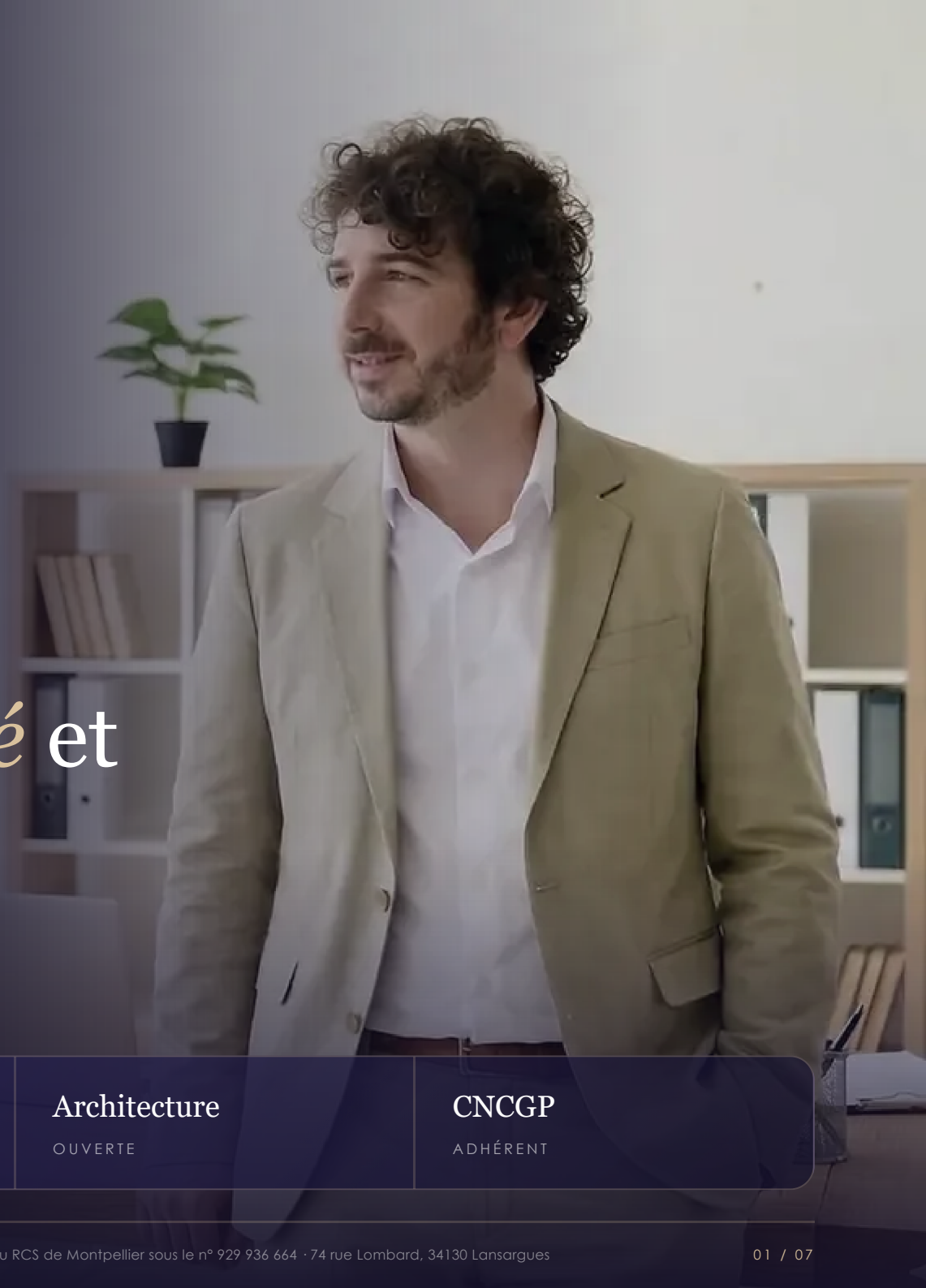
EGEIRO

CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE INDÉPENDANT

Le choix de la *qualité* et de la *transparence*

Egeiro, du grec : relever, révéler, ressusciter… Un cabinet indépendant, rémunéré uniquement par vos honoraires.



100 %	Rétrocessions	Architecture	CNCGP
HONORAIRES	REVERSÉES	OUVERTE	ADHÉRENT

02 — LE MÉTIER

Pourquoi un conseiller en *gestion de patrimoine* ?

Un conseiller en gestion de patrimoine (CGP) aide les particuliers et les entreprises à gérer et à optimiser leur patrimoine financier. Il prend le temps de comprendre la situation financière, les objectifs et les contraintes de chaque client, puis propose des conseils sur mesure et des stratégies adaptées.

Son expertise couvre les enjeux financiers, fiscaux et juridiques de la vie du client : c'est ce qui lui permet de fournir des conseils complets.

Il existe quatre types de profils de CGP

1. Le CGP salarié, affilié à une banque ou à une compagnie d'assurance.
2. Le CGP à son compte, appartenant à un groupe de gestionnaires de patrimoine.
3. Le CGP à son compte, fonctionnant en architecture ouverte (pas de partenaires financiers exclusifs).
4. Le CGP indépendant (CGPI).

LE CHOIX D'EGEIRO

Pourquoi le choix du *CGPI* ?

01

Indépendance vis-à-vis des établissements financiers

Le CGPI n'est pas lié à des produits proposés ou imposés par un employeur ou un groupe. Il fonctionne en architecture ouverte et peut travailler avec n'importe quel produit et n'importe quel partenaire : ses solutions sont véritablement adaptées aux besoins de ses clients.

02

Indépendance et transparence dans la rémunération

Les autres profils sont rémunérés par des commissions sur les produits vendus ou sur des objectifs. Le CGPI, lui, est uniquement rémunéré par des honoraires de conseil : ses intérêts sont alignés sur ceux de son client, et il peut proposer des solutions habituellement non rémunératrices pour un CGP classique.

03

Partenariat à long terme et qualité de la relation

Le CGPI accompagne ses clients tout au long de leur vie, avec un suivi régulier et des ajustements au fil des projets. Sa rémunération l'engage dans une vision long terme et une transparence totale : aucun frais caché. Son portefeuille de clients reste volontairement limité, pour une relation privilégiée.

Faire appel à un conseiller indépendant, c'est bénéficier d'un conseil *impartial, personnalisé et global*, dans une relation de confiance sur le long terme.

Est-ce qu'un CGPI coûte *plus cher* ?

La comparaison est difficile pour deux raisons :

Des frais lisibles

Les honoraires du CGPI sont lisibles et transparents, alors que les commissions et autres rémunérations indirectes perçues par les CGP classiques sont opaques et fluctuantes.

Des solutions plus variées

Les solutions proposées par le CGPI sont mécaniquement plus variées, donc parfois non comparables. Il prend en compte les frais de chaque solution préconisée pour optimiser l'équilibre entre frais totaux et rendement.

C'est évidemment plus compliqué pour le CGP, qui doit ajouter ses commissionnements à son calcul.

Quelques données pour se faire une idée

2,75 %

La moyenne des frais annuels d'un contrat d'assurance vie en France (frais de gestion + frais « cachés »).

≈ 1 %

La part qui revient aux CGP… et que le CGPI rend au client.

Commissions

Celles que perçoit régulièrement le CGP sur tel ou tel investissement : là encore, le CGPI les rend au client.

Pourquoi *Egeiro* ?

Egeiro, en grec, signifie *relever, révéler, ressusciter…*

La transparence

La valeur au cœur d'Egeiro : transparence sur la rémunération, mais aussi sur les investissements réalisés. Ici, pas de greenwashing : les objectifs et les contraintes du client sont réellement pris en compte.

La meilleure qualité de conseil

Pour chaque problématique, nous allons chercher la bonne expertise, en associant toujours une relation client privilégiée et une quête continue de nouvelles solutions patrimoniales différenciantes.

Une juste rémunération

Les honoraires de gestion englobent toute la vie classique de l'investissement : il n'y a pas de frais supplémentaires à prévoir.

Pour mémoire, le tarif moyen d'un CGPI en France est de 200 €/h HT et/ou de 2 % HT de l'encours géré.

Grille d'*honoraires*

ÉTUDE PATRIMONIALE COMPLÈTE AVEC PRÉCONISATIONS

1 500 € TTC*

* Ce montant est remboursé aux clients d'Egeiro par diminution des frais d'honoraires de gestion. Dans la limite d'un an suivant la souscription.

ÉTUDE COMPLEXE, ÉTUDE PERSONNES MORALES, ÉTUDE CESSIONS…

Sur devis

GESTION DU PORTEFEUILLE

Deux offres, une même *transparence*

Offre Performance

Part du portefeuille[2] au dernier jour du mois	Honoraires TTC par an
< 1 000 000 €	0,05 %
< 5 000 000 €	0,025 %
Au-delà	0,0125 %

\+ Honoraires de performance absolue, calculés une fois par an[3]

Part du portefeuille[2]	Part de la performance absolue TTC
< 1 000 000 €	6,00 %
< 5 000 000 €	3,00 %
Au-delà	1,50 %

Offre Premium

Part du portefeuille[2] au dernier jour du mois	Honoraires TTC par an
< 1 000 000 €	0,90 %
< 5 000 000 €	0,45 %
Au-delà	0,225 %

Forfait potentiel

En cas d'honoraires inférieurs à 200 € TTC par mois, le forfait potentiel s'applique.

[2] Ce montant est égal à l'encours total géré à la date de relevé.

[3] La performance absolue est calculée par rapport au plus haut niveau d'encours précédent (en cas de baisse, il est nécessaire de la rattraper avant de retrouver une performance absolue positive).

EGEIRO

Parlons de votre *patrimoine*

Un premier rendez-vous pour faire connaissance, comprendre votre situation et vos objectifs. Sans engagement.

06 28 06 63 90

gestion@egeiro-conseil.com

74 rue Lombard, 34130 Lansargues

EGEIRO-CONSEIL.LOCAL